




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2019-100**

**Séance publique du**

**22 mars 2019**

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20190322- lmc1150242-DE-1-1
Date de signature : 28/03/2019
Date de réception : jeudi 28 mars 2019
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : REGIE DES MUSEES DE LA VILLE, VENTE ET DEPOT-VENTE D'OUVRAGES**

Le 22 mars 2019 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 15/03/2019, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Gaelle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Jean BOULHOL à Eric CHEVALIER, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Liliane PIERRON à Madame Reine MERGER, Madame Françoise TERME à Monsieur Jean-Marc PERRIN.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Claude MAINA, Madame Catherine ROUVIER, Monsieur Michael ZAZOUN.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées  
et Attractivité  
Coordination des Musées

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 MARS 2019

Nomenclature : 8.9  
Culture

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE**

**OBJET** : REGIE DES MUSEES DE LA VILLE, VENTE ET DEPOT-VENTE D'OUVRAGES-  
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Les musées vendent divers objets et ouvrages en rapport direct avec l'activité de l'établissement, les expositions temporaires ou l'histoire et le patrimoine de notre ville. Ce peut être des ouvrages mis en dépôt-vente, achetés ou édités par la ville. Ainsi je vous propose à la régie des Musées de la Ville, Musée des Tapisseries, Musée du Vieil Aix et du Pavillon de Vendôme, la vente des produits suivants :

1/ La vente du catalogue de l'exposition « **Marie Ducaté, anguille sous roche** » au Pavillon de Vendôme du 14 mars au 3 juin 2019, édité par la Ville d'Aix-en-Provence.

- 500 exemplaires vendus au prix public de 9 €
- 450 exemplaires hors régie pour la promotion de l'exposition et sa communication
- 50 exemplaires vendus au prix libraire de 6,30 €

Ce catalogue sera vendu jusqu'à épuisement du stock à la boutique du Musée du Pavillon de Vendôme.

2/ La vente de cartes postales des reproductions d'œuvres des collections du Musée du Vieil Aix Sept modèles différents imprimés à 500 exemplaires chacun (soit 3500 cartes postales) édités par la Ville d'Aix-en-Provence dont :

- 500 cartes postales reproduisant l'œuvre *Le cours de l'Hôpital* de Louis Gautier
- 500 cartes postales reproduisant l'œuvre *La passerelle de la cible* de Louis Gautier
- 500 cartes postales reproduisant la Crèche parlante
- 500 cartes postales reproduisant les marionnettes de la Crèche parlante
- 500 cartes postales reproduisant la coupole peinte du Musée du Vieil Aix

- 500 cartes postales reproduisant la maquette du Palais Comtal
- 500 cartes postales reproduisant le tableau de *l'Annonciation*

Pour chaque exemplaire, 450 cartes postales à la vente au prix public de 1,00 € et 50 cartes postales hors régie pour la communication et la promotion du Musée. Ces cartes postales seront vendues jusqu'à épuisement du stock à la boutique du Musée du Vieil Aix.

3/ La vente de cartes postales des reproductions des œuvres de Véronique BIGO créées à l'occasion de l'exposition «Véronique BIGO » qui se déroulera au Musée du Vieil Aix du 18 mai au 20 octobre 2019. Cinq modèles différents imprimés à 300 exemplaires chacun (soit 1500 cartes postales) édités par la Ville d'Aix-en-Provence dont :

- 1250 cartes postales soit 5 modèles à 250 exemplaires chacun vendues au prix public de 1,00 €

- 250 cartes postales hors régie pour la promotion de l'exposition et sa communication soit cinq modèles à 50 exemplaires chacun.

Ces cartes postales seront vendues jusqu'à épuisement du stock dans les boutiques des Musées.

4/ La vente du catalogue de l'exposition « **Fabienne Verdier, sur les terres de Cézanne** », qui se déroulera du 20 juin au 13 octobre 2019, au Musée Granet et au Musée du Pavillon de Vendôme

- 150 exemplaires vendus au prix public de 29 €

- 50 exemplaires hors régie pour la promotion de l'exposition et sa communication

Ce catalogue sera vendu jusqu'à épuisement du stock à la boutique du Musée du Pavillon de Vendôme.

En conséquence, mes chers collègues, je vous propose de :

- **DONNER** votre accord pour les ventes et dépôts-vente de ces ouvrages et produits dans les musées de la ville ;

- **ACCEPTER** que Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale procède à l'encaissement des dites-ventes.

DL.2019-100 - REGIE DES MUSEES DE LA VILLE, VENTE ET DEPOT-VENTE  
D'OUVRAGES-

Présents et représentés	: 50
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Mme MERGER



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»